

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

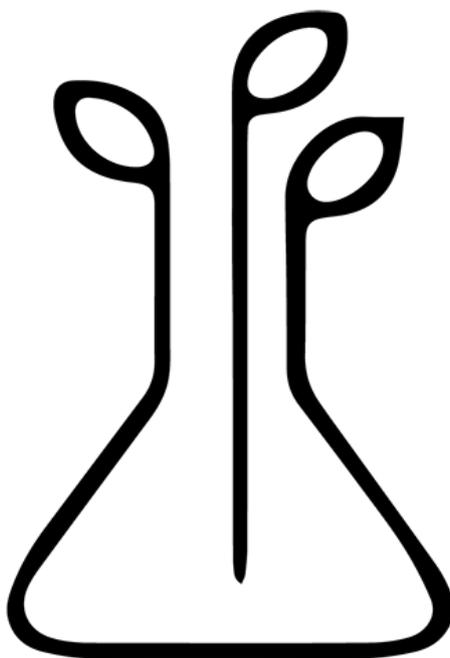
Conforme au SIMDUT 2015,

Loi sur les produits dangereux, Règlement sur les produits dangereux, Transports Canada.

Date de révision : 08 août 2025

SECTION 1 : Identification

Information	Détails
Identificateur de produit	Nom du produit : Huile végétale de Ricin – Pressée à froid / USP / Extra vierge Code du produit : HRICIN
Utilisation recommandée	Ingrédient cosmétique pour usage externe uniquement (fortifiant pour ongles, cheveux, cils ; nourrissant pour peaux sèches ou abîmées). Conforme à la norme USP (United States Pharmacopeia). Dosage recommandé : 5-20 % dans les formulations.
Restrictions d'utilisation	Usage externe uniquement dans des formulations cosmétiques. Ne pas utiliser pour des applications alimentaires ou internes.
Renseignements sur le fournisseur	Pure Arôme Laboratoire 3565 Boulevard Taschereau, Saint-Hubert, Québec, J4T 2G2, Canada Téléphone : (514) 500-5534 / Courriel : direction@purearome.com
Numéro de téléphone d'urgence	Pure Arôme Laboratoire : (514) 500-5534 (9h00 à 19h00 HNE) CANUTEC (urgence transport) : 1-888-CAN-UTEC (226-8832) ou *666 (cellulaire, Canada)



SECTION 2 : Identification des dangers

2.1 Classification des dangers

Non classé pour les catégories du Système général harmonisé (SGH).

2.2 Éléments d'étiquetage

- **Pictogrammes SGH** : Aucun.
- **Mention d'avertissement** : Aucune.
- **Mentions de danger** : Aucune.
- **Conseils de prudence** :
 - **Prévention** :
 - P264 : Se laver soigneusement la peau après manipulation.
 - P280 : Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
 - **Intervention** :
 - P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 - **Stockage** :
 - P403 : Stocker dans un endroit bien ventilé.
 - **Élimination** :
 - P501 : Éliminer le contenu/réceptacle dans une installation agréée conformément aux réglementations locales, provinciales et fédérales.

2.3 Autres dangers

- Peut provoquer une irritation cutanée mineure chez les personnes sensibles.
- Risque de surfaces glissantes en cas de déversement.
- Aucun danger PBT/vPvB (persistant, bioaccumulable, toxique ou très persistant, très bioaccumulable) identifié.

SECTION 3 : Composition / Information sur les ingrédients

3.1 Substances

Non applicable (produit pur).

3.2 Mélanges

Nom chimique	Nom INCI	Numéro CAS	Numéro CE	Concentration (% p/p)	Classification SGH
Huile de ricin	Ricinus communis Seed Oil	8001-79-4	232-293-8	100 % (pure, pressée à froid, extra vierge, USP)	Non classé
Tocophérol (vitamine E, antioxydant)	Tocopherol	10191-41-0	233-466-0	< 0,1 %	Non classé

- **Remarque** : Concentrations basées sur les spécifications du produit. Impuretés résiduelles négligeables (< 0,1 %, conformes aux normes USP).

SECTION 4 : Premiers secours

4.1 Mesures de premiers secours

- **Inhalation** : Non applicable (produit non volatil).
- **Contact cutané** : Laver immédiatement avec beaucoup d'eau et de savon pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si irritation persiste.
- **Contact oculaire** : Rincer immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau tiède, également sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si présentes et faciles à retirer. Consulter un médecin si irritation persiste.
- **Ingestion** : Rincer la bouche, boire 1-2 verres d'eau. Ne pas faire vomir. Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON (1-800-463-5060 au Québec) ou un médecin.

4.2 Symptômes et effets

- **Aigus** : Légère irritation cutanée ou oculaire possible chez les personnes sensibles. Ingestion peut causer des troubles gastro-intestinaux mineurs.
- **Chroniques** : Aucun effet chronique identifié.

4.3 Soins médicaux

- Fournir la FDS au personnel médical. Traitement symptomatique.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

- **Moyens appropriés** : Mousse résistante à l'alcool, dioxyde de carbone (CO₂), poudre chimique sèche, brouillard d'eau.
- **Moyens inappropriés** : Jet d'eau direct (risque de dispersion).

5.2 Dangers spécifiques

- Peut libérer des gaz toxiques (oxydes de carbone : CO, CO₂) en cas de combustion.
- Ne pas laisser les eaux d'extinction contaminées s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau.

5.3 Précautions pour pompiers

- Porter un appareil respiratoire autonome (SCBA, CSA Z94.4) et des vêtements de protection complets (EN 469 ou NFPA 1971).
- Utiliser un jet d'eau pour refroidir les contenants non ouverts.

SECTION 6 : Mesures en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles

- Porter un équipement de protection individuelle (EPI) : lunettes de sécurité (EN 166), gants résistants (nitrile, EN 374), vêtements longs.
- Ventiler la zone, éviter les sources d'ignition.

6.2 Précautions environnementales

- Empêcher le produit d'entrer dans les égouts, les cours d'eau ou les sols. Contenir avec des matériaux absorbants inertes (ex. sable, vermiculite).

6.3 Méthodes de nettoyage

- Contenir le déversement, puis collecter avec un matériau absorbant non combustible (ex. sable, vermiculite) et placer dans un conteneur homologué pour l'élimination.
- Nettoyer la zone avec de l'eau et un détergent doux après collecte. Note : Surfaces glissantes.

SECTION 7 : Manipulation et stockage

7.1 Manipulation sécuritaire

- Manipuler dans un endroit bien ventilé (conforme à CNESST, RSST). Éviter le contact avec la peau et les yeux.
- Utiliser des EPI : gants (nitrile, EN 374), lunettes de sécurité (EN 166).
- Ne pas manger, boire ou fumer pendant la manipulation.

7.2 Stockage

- Stocker dans un endroit sec, frais (10-25 °C) et bien ventilé, à l'écart de la chaleur et de la lumière.
- Conserver dans un récipient hermétiquement fermé (ex. plastique HDPE ou verre ambré, conforme USP).
- Durée de conservation : 24 mois sous conditions optimales.

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition / Protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Ingrédient	Numéro CAS	VLE (CNESST, RSST)	ACGIH TLV
Huile de ricin	8001-79-4	Non établie	Non établie
Tocophérol	10191-41-0	Non établie	Non établie

- **Remarque** : Limite générale CNESST pour poussières/vapeurs : 10 mg/m³ (totales), 3 mg/m³ (respirables) (RSST, art. 42).

8.2 Contrôles d'exposition

- **Techniques** : Ventilation locale (ex. hottes conformes à CSA Z316.5) ou générale pour minimiser l'exposition aux vapeurs.
- **Équipement de protection individuelle (EPI)** :
 - **Respiratoire** : Non nécessaire dans des conditions normales. Masque N95 (CSA Z94.4) en cas de vapeurs concentrées.
 - **Mains** : Gants en nitrile (EN 374, temps de perméation > 480 min).
 - **Yeux** : Lunettes de sécurité avec écrans latéraux (EN 166).
 - **Peau** : Vêtements longs (ex. combinaison polyester/coton).
- **Hygiène** : Laver les mains et le visage après manipulation. Suivre les bonnes pratiques d'hygiène industrielle (CNEST, RSST, art. 46).

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

Propriété	Valeur
Apparence	Liquide visqueux
Couleur	Jaune pâle à incolore
Odeur	Caractéristique, légère
Seuil olfactif	Non disponible
pH	Non applicable
Point de fusion	-10 à -5 °C
Point d'ébullition	> 300 °C
Point d'éclair	> 200 °C (coupe ouverte)
Taux d'évaporation	Non disponible
Flammabilité	Non disponible
Limites d'explosivité	Non disponible
Pression de vapeur	< 0,01 mmHg (20 °C)
Densité relative	0,957–0,961 (20 °C)
Solubilité dans l'eau	Insoluble
Coefficient de partition (n-octanol/eau)	Non disponible
Température d'auto-ignition	> 400 °C
Température de décomposition	Non disponible
Viscosité	600–900 mPa·s (20 °C)

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Stable sous conditions recommandées. Réagit avec les agents oxydants forts.

10.2 Stabilité

Stable sous conditions normales (10-25 °C). Peut s'oxyder lentement en présence de lumière ou d'air.

10.3 Réactions dangereuses

Aucune connue sous conditions normales.

10.4 Conditions à éviter

Chaleur excessive, exposition prolongée à l'air ou à la lumière (rancissement).

10.5 Incompatibilités

Agents oxydants forts.

10.6 Décomposition

Peut libérer des gaz toxiques (oxydes de carbone : CO, CO₂) en cas de combustion.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1 Voies d'exposition

Inhalation (faible), ingestion, contact cutané, contact oculaire.

11.2 Effets

- **Aigus :**
 - **Ingestion :** Minimale toxicité (LD50 orale, rat) : > 5000 mg/kg).
 - **Inhalation :** Non applicable (non volatil).
 - **Yeux :** Légère irritation possible.
 - **Peau :** Légère irritation possible chez les personnes sensibles.
- **Chroniques :** Aucun effet chronique identifié.

11.3 Données

- **Huile de ricin (CAS 8001-79-4) :**
 - LD50 orale (rat) : > 5000 mg/kg (OECD 401).
 - LD50 dermale (lapin) : > 2000 mg/kg (OECD 402).
 - Irritation cutanée : Non irritant (OECD 404).
 - Irritation oculaire : Légère irritation (OECD 405).
 - Sensibilisation : Non sensibilisant (test Magnusson & Kligman, OECD 406).
- **Cancérogénicité :** Non classé (IARC, NTP, OSHA, ACGIH).

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1 Toxicité

- LC50 (poisson, 96h) : > 1000 mg/L (estimée, huile végétale).
- EC50 (daphnie, 48h) : > 1000 mg/L (estimée).
- IC50 (algues, 72h) : > 1000 mg/L (estimée).
- Faible toxicité pour les organismes aquatiques.

12.2 Dégradabilité

Biodégradable (> 90 % en 28j, OECD 301D).

12.3 Bioaccumulation

Faible potentiel (BCF : < 10, non bioaccumulable).

12.4 Mobilité

Insoluble dans l'eau, faible mobilité.

12.5 Autres effets

Aucun effet PBT/vPvB identifié. Impact environnemental faible.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

- **Méthodes d'élimination :** Éliminer le contenu et les contenants contaminés dans une installation agréée, conformément aux réglementations locales, provinciales (Québec : RQc. c. Q-2, r. 32) et fédérales (RPD).
- **Contenants :** Traiter comme la substance. Ne pas réutiliser les contenants vides.
- **Note :** Ne pas rejeter dans les égouts sans traitement préalable.

SECTION 14 : Informations relatives au transport

- **Statut :** Non considéré comme marchandise dangereuse selon IATA, IMDG, ADR, RID, DOT, TDG.
- **Numéro ONU :** Non applicable.
- **Nom d'expédition :** Non applicable.
- **Classe de danger :** Non applicable.
- **Groupe d'emballage :** Non applicable.
- **Précautions :** Manipuler avec soin pour éviter les projections. Non polluant marin.

SECTION 15 : Informations réglementaires

Canada :

- Conforme à la Loi sur les produits dangereux (LPD), Règlement sur les produits dangereux (RPD), SIMDUT 2015, TMD, CNESST (RSST, Québec).
- Listé sur la Liste intérieure des substances (DSL) : Ricinus communis Seed Oil (CAS 8001-79-4).
- Gestion des résidus conforme à la Loi sur la qualité de l'environnement (RQc. c. Q-2, r. 32).

International :

- Conforme à SGH Rév. 9, REACH (UE), TSCA (USA), AICS (Australie), ENCS/ISHL (Japon), KECI (Corée), NZIoC (Nouvelle-Zélande), PICCS (Philippines).

Santé Canada :

- Conforme pour usage dans les cosmétiques (Liste des ingrédients cosmétiques autorisés, Règlement sur les cosmétiques).
- Conforme à la norme USP pour usage cosmétique et pharmaceutique.
- SIMDUT : Non classé comme produit contrôlé.

SARA 311/312 : Non classé.

SARA 302/313 : Aucun composant soumis aux exigences de déclaration.

Québec – Loi sur les produits dangereux : Aucun composant soumis aux exigences de déclaration (RQc. c. S-2.1, r. 4).

Éthique : Non testé sur les animaux, conformément à l'engagement éthique de Pure Arôme Laboratoire.

SECTION 16 : Autres informations

- **Date de révision** : 08-08-2025
- **Préparé par** : Service technique, Pure Arôme Laboratoire

- **Note** : Classification basée sur des données du fournisseur et réglementations en vigueur. Non testé sur les animaux, reflétant l'engagement éthique de Pure Arôme Laboratoire.

- **Avertissement de non-responsabilité** :
Les informations contenues dans cette Fiche de Données de Sécurité (FDS) sont basées sur les données scientifiques et réglementations en vigueur au moment de la rédaction, tirées de sources fiables sans tests sur les animaux conformément aux valeurs éthiques de Pure Arôme Laboratoire. Ces informations sont fournies de bonne foi et sont considérées comme exactes à la date indiquée. Toutefois, Pure Arôme Laboratoire n'offre aucune garantie, exprimée ou implicite, quant à l'exactitude, l'exhaustivité ou l'adéquation de ces informations pour un usage particulier. L'utilisateur est responsable de vérifier l'adéquation des informations pour son application spécifique et de se conformer aux réglementations locales, provinciales, nationales et internationales applicables. Pure Arôme Laboratoire décline toute responsabilité pour les dommages, pertes, blessures ou réclamations découlant d'une mauvaise utilisation, d'un stockage inapproprié, d'une manipulation non conforme aux instructions de cette FDS, ou de toute autre action non recommandée. En cas de doute, contacter Pure Arôme Laboratoire au (514) 500-5534 ou un professionnel qualifié.

- **Abréviations** :
 - SIMDUT : Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
 - SGH : Système Général Harmonisé
 - VLE : Valeur limite d'exposition
 - CNESST : Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail
 - TMD : Transport des marchandises dangereuses